

Commission Paritaire du 7 juin 2016

1/ Validation du P.V. de la réunion du 10 mai

SNB a proposé la suppression des paires de chaussures pour les joueurs professionnels, mais à inscrire pour les effectifs des joueurs espoirs avec convention de formation mais sans contrat aspirant stagiaire, U23.

Paires de chaussures :

UCPB :

- Remerciements auprès du SNB de cette proposition, « pas inintéressante d'un point de vue éthique »
- Il y a d'autres choses que ça ne réglerait pas, ne correspond pas aux souhaits de l'UCPB car :
 - Contrairement à ce qu'a écrit le Président du SNB, les chaussures peuvent être une contrainte économique importante pour certains clubs ;
 - Cela reste un dispositif, même s'il est décalé sur les espoirs, avec des contraintes et qui ne génère pas des points positifs ;
 - Origine = geste demandé au départ suite à la suppression du DIC ;
- Nouvelle proposition : augmentation des minimas sociaux à 32 K€ en PRO A (+ 1.000 euros) et 21 K€ en PRO B (+ 500 euros)
- L'UCPB envisage la possibilité de modifier le reste de la grille et non les « têtes de gondoles » uniquement / Pas forcément opposé à l'évolution de la rémunération des 1ers contrats professionnels

Demande auprès de la DNCCG :

- Statistiques sur les salaires 2015-2016 (MD précise qu'il faut attendre la fin de la saison sportive pour bénéficier du temps de jeu des joueurs)
- Nombre de contrats au minimum de la Convention Collective

Question du SNB : est-ce la même proposition de révision de la grille des minimas salariaux que celle proposée il y a deux saisons ?

UCPB :

- non, elle est en-dessous, car estime que c'était un geste de retour à l'équilibre
- suggère au SNB de savoir s'ils sont ok sur le principe, et ensuite négociations autour de la table avec mandat ou même présence des dirigeants

2/ Temps de travail des entraîneurs, présentation d'une étude du SCB

Les entraîneurs assistants ont un volume de travail de plus en plus important.

Étude sur les heures, avec 80% de réponses / Convention dispose que le contrat peut être signé en forfait jours (dépassé a priori très largement) / 45 heures sans les déplacements

Proposition SCB : passer « cadres » les entraîneurs assistants

Étude à envoyer à l'ensemble des présents à la réunion

Demande de la LNB à la SCB : connaître le staff des clubs / cartographie de tous les clubs (pour le mois de septembre)

UCBP fera une étude de son côté sur le statut cadre avec maintien de la rémunération

3/ Etude du projet de modification « de forme » de la C.C.B. suite aux dispositions de la nouvelle loi

Cf. document MC

Modification de tout sauf de l'article 8 (refus du SNB)

SCB + UCPB = retour sous 8 jours

4/ Echanges sur le projet de réglementation de la L.N.B. débattu lors du dernier Comité Directeur de la LNB

Proposition du SCB sur le joker médical (Cf. document remis par José lors de la réunion)

Alerte LNB sur le texte cité dans le document : les dispositions sont alternatives et non cumulatives